



CHS-CT du 15 novembre 2019 (séance plénière)

Compte-rendu des représentants CGT

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy), Séverine Koperski (Cergy), Christophe Flaux (Cergy).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant les quelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

Ordre du jour de ce CHSCT :

1. Approbation du procès verbal du 19/04/19
2. Bilan des formations de sophrologie
3. Point d'étape sur le démarche Bien Etre au Travail
4. Examen du rapport de visite du site de Sarcelles
5. Sensibilisation des membres du CHSCT de la lecture des documents relatifs à l'amiante
6. Point d'étape sur le Nouveau Réseau de Proximité
7. Informations sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APRdv) hors SIP
8. Réaménagement du CFIP de Montmorency
9. Informations sur le renouvellement et l'optimisation des solutions d'impression.
10. Point sur le réaménagement des espaces de restauration.
11. Point sur le phasage des travaux relatifs à la réfection du SAS d'entrée et du remplacement des ouvrants du CFIP d'Ermont.
12. Plan de prévention relatif aux travaux de réfection du SAS d'entrée et du remplacement des ouvrants du CFIP d'Ermont.
13. Plan de prévention relatif à l'élagage des arbres du parking du CFIP de Garges
14. RESSET 95 et registres du CID : examen des nouvelles inscriptions et actualisation des réponses
15. Budget : suivi et propositions d'actions
16. Fiches de signalement : nouvelles fiches à examiner
17. Questions diverses

Le compte-rendu qui suit est n'est pas ordonné selon cet ordre du jour.

➤ Le registre Hygiène et Sécurité des agents de la DDFIP du Val d'Oise est une application qui s'appelle Resset95*. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression** sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/spip.php?rubrique321>

*Resset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du gestionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

**Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

Cergy CFIP

Antenne SPF de Cergy et futur SPFE de Saint Leu :

Dans ses projets NRP (Nouveau Réseau de Proximité), la direction a prévu fin 2020 la création d'un Service de Publicité Foncière unique au CFIP de St Leu fin 2020. Une antenne devrait être conservée provisoirement à Cergy jusqu'au 01/01/2022, et le Service Départemental de l'Enregistrement d'Ermont devrait y être intégré au 01/01/2023. Le futur nouveau service ainsi créé s'appellerait le SPFE.

Lors du CHSCT du 15/11/2019, la CGT a demandé à la direction quelle serait la dimension en nombre d'agents de l'antenne de Cergy et quelle sera la priorité pour rester à Cergy.

Réponse de la direction : " 1) dimension de l'antenne = effectifs actuels modulés du plan emploi 2020 (c'est-à-dire les suppressions d'emplois annuelles annoncées en décembre 2019) ; 2) après le transfert de l'antenne de Cergy à Saint Leu en 01/01/2022, les agents de Cergy qui n'auront pas suivi la mission à St Leu seront maintenus à Cergy (garantie de maintien à résidence), affectés " ALD Département ". Ils devront changer de mission, ils auront les formations nécessaires à leurs nouvelles attributions. "

Montmorency trésorerie

REAMENAGEMENT DU LOGEMENT DE FONCTION

Des travaux sont prévus en novembre, au 1^{er} étage du CFIP, afin de récupérer une pièce du logement de fonction et en faire un bureau. La direction avait prévu l'installation provisoire au RdC des agents travaillant à proximité du chantier mais elle nous a dit qu'ils ne souhaitent pas être déplacés. Cet agrandissement a été décidé par la direction dans la perspective de l'arrivée des agents des SPL des trésoreries qui vont fermer prochainement : Ecouen, Ezanville

Saint-Leu-la Forêt CFIP

Antenne SPF de Cergy et futur SPFE de Saint Leu :

Dans ses projets NRP (Nouveau Réseau de Proximité), la direction a prévu fin 2020 la création d'un Service de Publicité Foncière unique au CFIP de St Leu fin 2020. Une antenne devrait être conservée provisoirement à Cergy jusqu'au 01/01/2022, et le Service Départemental de l'Enregistrement d'Ermont devrait y être intégré au 01/01/2023. Le futur nouveau service ainsi créé s'appellerait le SPFE.

Lors du CHSCT du 15/11/2019, la CGT a demandé à la direction quelle serait la dimension en nombre d'agents de l'antenne de Cergy et quelle sera la priorité pour rester à Cergy.

Réponse de la direction : " 1) dimension de l'antenne = effectifs actuels modulés du plan emploi 2020 (c'est-à-dire les suppressions d'emplois annuelles annoncées en décembre 2019) ; 2) après le transfert de l'antenne de Cergy à Saint Leu en 01/01/2022, les agents de Cergy qui n'auront pas suivi la mission à St Leu seront maintenus à Cergy (garantie de maintien à résidence), affectés " ALD Département ". Ils devront changer de mission, ils auront les formations nécessaires à leurs nouvelles attributions. "

Sarcelles Trésorerie

Suite à la visite de l'inspecteur ISST du 05/09/2019 sur le site, des remarques sans gravité ont été faites mais des actions sont à mener dans les 6 mois afin de les relever.

Différents rappels seront envoyés au bailleur de la sous-préfecture concernant notamment la réglementation d'évacuation et la fréquence des exercices, le nettoyage des extérieurs des vitres, la vérification des extincteurs...

La direction BIL est en pleine réflexion pour l'installation de nourrices sur les bureaux pour éviter l'utilisation abusive des multiprises.

L'achat d'un climatiseur, prévu sur le budget CHSCT de 2019, a été reporté sur le budget 2020 en raison d'un problème avec le fournisseur.

CID OSNY

Bilan des formations « initiation à la sophrologie » :

Plusieurs sessions d'une journée d'initiation à la sophrologie ont été organisées au Centre informatique Douanier d'Osny sur proposition de leurs assistants de prévention. Une cinquantaine d'agents ont déjà bénéficié de cette initiation et le bilan global est très positif. D'ailleurs beaucoup d'agents souhaitant participer sont sur liste d'attente.

Leur direction souhaite cependant organiser des évaluations à froid dont le résultat conditionnera le renouvellement de cette formation financée par le CHSCT.

La CGT pense que cette démarche pourrait être intéressante pour les agents de la DDFIP compte-tenu de l'augmentation des risques psycho-sociaux et la dégradation de leurs conditions de travail.

TOUS SITES

AMBIANCE THERMIQUE

Une quarantaine d'observations ont été inscrites dans le RESSET 95 pour dénoncer une mise en marche du chauffage trop tardive sur les CFIP d'Argenteuil, de St-LEU, d'Ermont et de Cergy compte-tenu des chutes de températures extérieures.

La direction a répondu que la date limite du 15 Octobre était choisie pour cette remise en marche et que COFELY leur avait donné les rendez-vous en conséquence.

Il fallait donc sortir ses moufles !!!

Concernant la panne sur Argenteuil à la remise en route de la chaudière, malgré un avertissement depuis 2 hivers sur la fragilité d'une pièce, rien a été anticipé. La réparation a retardé de 2 semaines la mise en route du chauffage.

SENSIBILISATION LA REGLEMENTATION RELATIVE A L AMIANTE

Tous les sites du département seront, prochainement et en principe, dotés des signalétiques par un système tricolore indiquant :

- soit une présence avérée d'amiante
- soit un doute de présence d'amiante
- soit une absence d'amiante

Les agents et les entreprises intervenant sur les sites seront informés par les chefs de service et par Ulysse de la signification des couleurs.

La CGT regrette que cette signalétique n'ait pas été faite plus tôt laissant planer le doute dans l'esprit des agents.

POINT SUR LE NOUVEAU DE RESEAU DE PROXIMITE

La direction a fait une rapide présentation du calendrier pour la mise en place du nouveau réseau de proximité jusque 2022.

La CGT regrette que cette présentation soit un « copier/coller » de celle faite en CTL et ne soit pas plus axée sur les conséquences de ces mesures pour les agents et leurs conditions de travail.

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS DANS LES SIE ET AUTRES SERVICES QUE LES SIP

Une note DG du 12/07/2019 prévoit que les SIE et autres services que les SIP ne devraient plus recevoir sans rendez-vous à partir de fin 2019.

Lors du CHSCT du 15/11/2019, la direction nous a indiqué qu'elle souhaitait néanmoins maintenir le guichet et la caisse ouverts, sauf à St Leu, où, sans les fermer, il est prévu ne de plus laisser l'accès libre au guichet et à la caisse.

La CGT a demandé à la direction si la prise de rendez-vous pour les SIE serait indépendante du module des PART. Réponse de la direction : oui, c'est étanche (les contribuables passeraient par leur compte PRO). Un bouton spécifique QUITUS sur l'espace PART sera mis en place pour les particuliers. Le contre appel permettra d'éviter les erreurs d'aiguillage.

La CGT a demandé comment la direction compte expliquer aux contribuables qui viendront sans rendez-vous qu'on ne peut pas les recevoir et comment éviter ainsi qu'ils ne se déportent vers l'accueil PART. Réponse de la direction : on ne fermera pas les guichets et caisse PRO tout de suite et " on " leur expliquera de ne plus venir sans rendez-vous jusqu'en juillet. La prise de rendez-vous pourra se faire également par téléphone car les SIE seront remis en capacité de répondre au téléphone en janvier. Pour les usagers Pro dont c'est le comptable qui a les codes de l'espace Pro, il est envisagé au niveau de la DGFIP, de poser la question du partage de l'usage d'un compte entre plusieurs personnes.